



## Refus des bailleur sociaux

Par **Nacer76**, le **11/03/2015 à 13:05**

**BONJOUR r**marque de politessernJ'ai l'honneur de vous écrire, en espérant un aide de votre part  
Bref, j'habite' dans un immeuble privé , en péril , exactement aux 19 eme à Paris ,( 62 rue de meaux) ,nen juin 2014 la Préfecture ns a évacué ( moi , ma femme et mon enfant), Heberger dans un hôtel  
Je suis prioritaire a être reloger, rn2 familles dans le même imeuble on été reloger rapidement , sauf moi, proposition de visite de 3 logement de trois bailleur différent ( logement francilien, icf habitat , Paris habitat) et refus par les trois, sans recevoir un courrier de leur part,, le seul motif ( d'après l'assistance ; c a cause de ma femme puisque elle est en situation irrégulière ) rnet la fin la responble de la mairie qui s'occupe de mon dossier m'a propose' ( par communication téléphonique) de faire une séparation pour bénéficier d'un logement, sinon d'après elle ;;;;;;;..vous aller resté dans l' Hotel,!!!??.;;;;rnEt ce que j'ai fait malheureusement avec l'assistance social de la mairie du 19 eme , et elle était d'accord.  
Après je reçois une communication de l'assistance en me disant ;que même avec la séparation ça marche pas , il préfère payé au lieu de vs donnez un logement rnrnAlors que dois je fairernrn. pour infos, j'ai une une carte de 10 ans , un travail cdi,rn rnrnMerci

Par **aguesseau**, le **11/03/2015 à 20:20**

bsr,rnpour régulariser la situation de votre épouse, vous pouvez faire une demande de regroupement familial.rncdt